

Nombre de conseillers en exercice	18
Présents	16
Excusés	2
Pouvoirs	2
Votants	18

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le SEPT FEVRIER à 18 Heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'YDES étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guy LACAM, Maire.

Étaient présents : M. Guy LACAM, Mmes Nicole BUISINE-VIDAL, Bernadette BAYLE-CUELHES, Dominique MARION, MM René BERGEAUD, Marc LASSAGNE, Alain DELAGE, Jean-Claude SAISSET, Bernard BOUVELOT, Joël PEYRY, Patrick BOS, Michel FAURE, Frédéric FREIST, Mmes Evelyne ESCOT, Martine TRIVIAUX et Lucette LACOMBE.

Étaient excusés : Mme Josiane JUILLARD, MM. Jean-Christophe TOURNEMILLE

Pouvoir : Mme Josiane JUILLARD à M. Joël PEYRY, MM Jean-Christophe TOURNEMILLE à MM Guy LACAM

Le nombre des membres en exercice étant de dix huit et la majorité de ces membres étant présent, Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.
Monsieur Jean-Claude SAISSET a été désigné secrétaire de séance.

Les Elus votent le Compte Administratif 2013

Guy LACAM remercie les personnes présentes, ouvre la séance à 18H30, et donne lecture des membres excusés et des pouvoirs. Il fait part des excuses de Mme SAHORES, Perceptrice de Saignes, pour son absence.

1. FINANCES - DEVELOPPEMENT - EMPLOI

➤ **Compte Administratif 2013**

▪ **Commune**

Le Maire remercie, tout d'abord, Christine VESCHAMBRE et Isabelle FAUX, pour la réalisation de ce document budgétaire.

Il précise que le budget de fonctionnement a été parfaitement maîtrisé. Il n'a pas été réalisé d'emprunt en 2013, ce qui permet de diminuer l'endettement et d'améliorer la capacité d'autofinancement.

Après avoir commenté les résultats, le Maire quitte la salle. Mme Nicole BUISINE-VIDAL, Première Adjointe, demande au Conseil Municipal de délibérer sur le Compte Administratif de l'exercice 2013. Celui-ci approuve, à l'unanimité, les résultats définitifs ci-dessous, qui font apparaître un excédent global de 110 328.37 €.

▪ **Assainissement**

Des économies ont été réalisées au niveau des produits d'entretien pour la station d'épuration. Le Maire tient à souligner le travail exceptionnel effectué par M. Frédéric DAUCHIER, Technicien.

Après que le Maire ait quitté la salle, Mme Nicole BUISINE-VIDAL, Première Adjointe, demande au Conseil Municipal de délibérer. Ce dernier approuve, à l'unanimité, les résultats définitifs ci-dessous, qui font apparaître un excédent global de 47 733.98 €.

➤ **Approbation du Compte de Gestion**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion « Commune » et « Assainissement » dressés, pour l'exercice 2013 par le Receveur, visés et certifiés conformes.

➤ **Reprise d'une concession Cimetière d'Ydes-Centre**

Suite à la demande de Mme Yvonne ZIEJKA, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de reprendre sa concession n°49-Plan 91 dans le cimetière d'Ydes-Centre, acquise en 2002, pour une valeur de 84 €.

2. ADMINISTRATION

➤ **Convention O.N.F.**

La convention avec l'Office National des Forêts pour la gestion de la Forêt Communale ayant pris fin le 31 décembre 2013, l'O.N.F. sollicite le renouvellement pour la période 2013-2032.

Le Conseil Municipal décide de reporter cette délibération et de laisser à la nouvelle équipe municipale le choix de décider sur une éventuelle reconduction de la convention avec l'O.N.F. ou sur le lancement d'une consultation auprès des différents groupements forestiers.

➤ **Compte-rendu des décisions du Maire**

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes prises par le Maire en vertu de la délégation qui lui est accordée par délibérations n°57-2008 et 127-2008 du Conseil Municipal en date des 12 avril et 18 septembre 2008 :

<u>DATE</u>	<u>NUMERO</u>	<u>OBJET</u>
14/12/2012	DEC032_2012	Non DPU Vente Gouigoux
20/12/2012	042_2012AR	Coordonnateur Recensement
21/12/2012	041_2012AR	Ouverture d'un commerce le dimanche
15/01/2013	DEC001_2013	DPU vente Boutin / Malec-Fressanges
31/01/2013	DEC005_2013	Cinéma Maintenance Projecteur
01/02/2013	DEC004_2013	Vente Lanta charles wlodarczyck non dpu
18/03/2013	007_2013AR	Vide-Grenier Fanostre
09/04/2013	DEC006_2013	Vente Weber / Doulcet
16/04/2013	008_2013AR	Vide-Grenier Ydes-Bourg
19/04/2013	013_2013AR	Hôtel des Voyageurs – Fermeture ERP
26/04/2013	DEC007_2013	Renouvellement FAL
30/04/2013	AU_2013_01	DPU vente Faure
02/05/2013	AR_2013_01	Vide-Grenier Ydes-Centre
22/05/2013	AR_2013_02	Vide grenier Lagnac
22/05/2013	009_2013DEC	Vente Peres / Couderc
23/05/2013	015_2013AR	Déclassement Fleurac enquête publique
23/05/2013	016_2013AR	Déclassement ZA Nord Enquête Publique
23/05/2013	017_2013AR	Déclassement 8 Mai Enquête Publique
11/06/2013	010_2013DEL	Vente Geneste / Faure
11/06/2013	011_2013DEL	Vente Jarrige / Pelissier
24/06/2013	DEC_012_2013	Vente Martiny / Bos non DPU
24/06/2013	024_2013AR	Vide-Grenier 14 août 2013
04/07/2013	DEC_013_2013	Convention Pôle Location avec OTSA
25/07/2013	DEC015_2013	Non DPU Vente Delpeuch / Dubois
01/08/2013	DE_2013_203	Non DPU Laurichesse / Lefebvre
23/08/2013	DE_2013_204	DPU Vente Dumas ép. Daout / Guilbaud et Gros
23/08/2013	DE_2013_205	DPU Vente Sabatier / Clavilier
09/09/2013	DE_2013_206	DPU Vente Seferoglu / Miramont
22/10/2013	DEC2013_20	DPU Vente Gatiniol
04/11/2013	041_2013AR	Bourse aux Jouets Association des Parents d'Elèves
12/11/2013	DE_2013_021	DPU Vente Robert
19/11/2013	DEC_022_2013	DPU Vente Peythieu / Rochon-Bapt
09/12/2013	023_2013_DPU	DPU 023-2013 Martrou
19/12/2013	DE_2013_024	DPU 024-2013 Vente Parrot
27/12/2013	045_2013_ARR_R	ARR Autorisation provisoire Bar-Restaurant Hôtel des Voyageurs
02/01/2014	DEC_2013_025	DPU Vente consorts Audy
14/01/2014	DEC_2014_001	DPU Vente Dumas / consorts Antelme
27/01/2014	DEC_2014_002	Permis de détention d'un chien dangereux
04/02/2014	DEC_2014_002_UR	DPU Vente Feral Thierry
13/02/2014	ARR_2014_004	Arrêté Temporaire à l'utilisation du DP Communal
20/02/2014	DEC_2014_003_UR	DPU Vente SCI Crystal / Maurio-Marini

➤ **Affaire Nagtzaam**

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Tribunal de Grande Instance vient de se déclarer incompétent pour gérer cette affaire. Celle-ci sera donc portée devant le Tribunal Administratif.

3. AFFAIRES SOCIALES - AFFAIRES SCOLAIRES

➤ **Evolution de l'organisation des Rythmes Scolaires**

Nicole BUISINE-VIDAL, Première Adjointe, rappelle que les activités périscolaires sont mieux organisées et les intervenants extérieurs proposent des ateliers de qualité. Aussi, il a été décidé de les reconduire jusqu'aux vacances de Pâques. Il est à noter des difficultés de compréhension de la part de certains parents (en minorité) quant à l'organisation de ces activités.

Par ailleurs, le Maire indique qu'un atelier sport-détente avec des animateurs de la Communauté de Communes Sumène-Artense est en cours de réflexion.

4. URBANISATION

➤ Dossier PLU

Le dossier est entre les mains de la Préfecture du Cantal et la procédure suit son cours. Les services de l'Etat ne s'élèvent pas contre le PLU approuvé par la Commune. Aussi, un arrêté préfectoral sera pris dans les prochains jours.

5. VOIRIE - ENVIRONNEMENT - ASSAINISSEMENT

➤ Point sur les travaux

René BERGEAUD, Adjoint, fait un bilan des travaux réalisés sur la Commune.

- **Cheminement piétons en bordure de la RD 115** : les travaux sont en cours.
 - Prolongement de part et d'autre réalisés en blocs à bancher
 - Les poteaux prévus en alignement de chaque clôture sont posés. Les clôtures sont raccordées.
 - Reste à réaliser : la clôture de sécurité au droit des éléments béton car elle conditionne la pose des caniveaux et de la glissière, pour délimiter le cheminement piétons, conformément à la réglementation au regard de l'accessibilité.
- **Récupération des eaux pluviales à Fleurac** : les travaux seront réalisés prochainement.
- **Travaux en régie** : Déplacement de la porte en cours au Musée des papillons, Génie Civil pour le raccordement AEP de l'église et de l'étude notariale, Reprise des réseaux au Centre Socio-Culturel suite à affaissement des remblais

6. QUESTIONS DIVERSES

➤ Informations du Maire

- **Réunion du S.I.P.I.A.V. (Syndicat Intercommunal du Parc Industriel et Artisanal de Verchalles)**

Joël PEYRY, Conseil Municipal, indique qu'il a récemment assisté, en qualité de représentant de la Commune d'Ydes, à l'Assemblée Générale du SIPIAV. Le Budget en équilibre a été voté à l'unanimité.

Néanmoins, l'évolution montre qu'il y aura des difficultés notamment de construction dans ce Parc. En effet, le certificat d'urbanisme n'ayant pas été renouvelé en temps utile, et la Loi Montagne venant s'y greffer, il s'avère que les terrains sont redevenus agricoles. Le Parc de Verchalles ne s'agrandira donc plus.

- **Autorisation pour broyer du bois :**

Le Maire indique qu'il a donné l'autorisation à une société pour stocker à la Zone Artisanale Nord du bois provenant de la proche Corrèze et du proche Puy-de-Dôme entre le 15 avril et le 15 juin 2014. Ce bois sera ensuite broyer durant un jour.

- **Dégâts au Stade Municipal :**

Le Maire fait part de son mécontentement face aux dégradations récentes du Stade. Le signalement a été fait auprès de la Gendarmerie.

- **Visite de l'Evêque de Saint-Flour :**

Bernadette BAYLE-CUELHES, Adjointe, informe le Conseil Municipal de la visite pastorale de Monseigneur Bruno GRUA, qui se rendra dans toutes les Communes de la Paroisse Sainte-Marie en Sumène Artense.

Le Conseil Municipal est notamment convié à participer à une conférence de Pascale Moulrier sur le patrimoine, et qui se tiendra le vendredi 14 mars 2014 à 18h00.

- **Salle des Fêtes d'Ydes-Bourg :**

Jean-Claude SAISSET, Conseiller Municipal, indique qu'il serait nécessaire d'installer une authentique issue de secours dans la salle des fêtes d'Ydes-Bourg.

➤ Comité des Fêtes d'Ydes-Centre

Le Maire sollicite les membres du Conseil Municipal pour essayer de se mobiliser et trouver une équipe sérieuse qui pourrait reprendre le Comité des Fêtes d'Ydes-Centre, faute de quoi la Commune d'Ydes-Centre se retrouvera sans Fête Patronale en juillet.

Le Maire en profite pour remercier chaleureusement l'ancienne équipe d'Eliane et René Bergeaud, et les féliciter pour la réalisation d'un dossier sur les photos des dernières manifestations organisées par le Comité des Fêtes d'Ydes-Centre.

Avant de clore la séance, le Maire exprime sa reconnaissance aux membres du Conseil Municipal pour l'avoir guidé et accompagné tout au long de cette mandature, et dont le seul objectif était de servir Ydes et ses habitants. Les promesses ont été tenues.

Il les remercie pour leur engagement, leur travail qui s'est fait avec une cohérence parfaite. A cet instant, il a une pensée émue pour René SABATIER.

Il remercie enfin tous les agents des services communaux, ainsi que le service administratif pour leur fidèle collaboration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.